

Enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire

1. Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire

Accéder à l'usage de la route nécessite une démarche éducative exigeante dont les enjeux en termes de sécurité routière sont de première importance. Dans le cadre des objectifs de sécurité routière fixés au niveau européen, la France a obtenu une baisse significative de la mortalité routière. Toutefois, compte tenu du nombre encore important de victimes sur les routes, l'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation. Ainsi, de grands enjeux éducatifs portent particulièrement sur :

- l'accidentalité des jeunes de 14 à 25 ans
- l'accidentalité liée à l'usage de deux-roues motorisés ;
- la sécurité des usagers vulnérables ;
- la lutte contre l'usage de substances psycho-actives associé à la mobilité ;
- la poursuite de la baisse des vitesses moyennes enregistrées ;
- la mobilité durable et citoyenne ;
- le risque routier professionnel ;
- le vieillissement de la population.

L'évolution des connaissances, des comportements et du contexte sociétal dans le domaine de l'insécurité routière justifie un référentiel de compétences qui constitue le socle commun de tout programme d'éducation et de formation.

Le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMPC) dont le contenu est fixé par arrêté, a pour objectif général d'amener tout usager de la route à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir : APPRENDRE A CONDUIRE, C'EST APPRENDRE A SE CONDUIRE.

Pour vous aider durant la formation, deux documents vous seront remis :

- Le Livre de code,
- Le Livret de formation.

Ces documents exposent les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ainsi que le déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire.

Ces documents sont de première importance et il vous appartient de les consulter le plus souvent possible. En outre, lors des leçons de formation pratique, en conduite, la détention du livret de formation est indispensable : votre moniteur vous le réclamera systématiquement avant chaque leçon !

2. Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire

Pour obtenir son permis de conduire, il faut réussir 2 examens : un examen théorique puis un examen pratique.

2.1 Examen théorique

Pour pouvoir passer l'examen pratique, il faut au préalable avoir obtenu l'examen théorique général (ETG) du permis de conduire (appelé communément « code de la route »).

Pour les personnes non francophones ou pour celles atteintes de surdit  ou de troubles « Dys » (Dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.) il est possible, par d rogation, de passer l'examen dans des conditions adapt es au besoin (par exemple, dans le cas de non francophone, avec l'aide d'un traducteur). Ces sessions sont organis es par la Pr fecture, et ont lieu trimestriellement. Attention, les demandes de d rogations doivent  tre au préalable valid es par la Pr fecture, qui se r serve le droit de refuser une d rogation si le besoin n'est pas d ment justifi .

Comment se passe l'examen du code de la route ?

Les documents   pr senter   l'examen

Le jour de l'examen du code, vous devez penser   ramener :
votre convocation imprim e (vous avez d  la recevoir par mail du centre d'examen)
votre pi ce d'identit  (vous trouverez la liste des pi ces d'identit  accept es ici)
Attention, sans ces deux documents, vous ne serez pas autoris    passer l'examen !
De plus, il est demand  aux candidats d'arriver au centre d'examen au moins 15 minutes   l'avance afin de faciliter l'organisation de l' preuve.

les modalit s

- L' preuve dure environ 30 minutes au total.
- Vous devez r pondre   40 questions al atoires sur le code de la route et obtenir au moins 35 points pour avoir un r sultat favorable   l'examen.

Les questions sont affich es de mani re  crite et  galement lues   l'oral (chaque candidat dispose d'un casque audio). Apr s l' nonc  de la question, vous disposez de 20 secondes pour r pondre. Le temps restant pour chaque question est indiqu  par un chronom tre.

L'examen du code se d roule maintenant sur tablette, qui vous sera fournie par le centre d'examen. Avant de commencer l' preuve, vous aurez 3 questions tests pour vous permettre de vous familiariser avec ce dispositif.

Comme tout examen officiel, la triche est punie d'une interdiction de pr sentation   l'examen pendant 5 ans !

2.2 Examen pratique

La validation de l'ETG donne la possibilité d'effectuer jusqu'à 5 examens pratiques, sur une période de 5 années maximum, après au moins 20 heures de conduite en auto-école.

Cet examen est organisé par les services de la Préfecture de votre département. Il dure 32 minutes, et c'est un Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière qui sera chargé d'expertiser vos compétences.

Comment se passe l'examen du permis de conduire ?

Les notions évaluées

Les compétences sur lesquelles vous serez évalué le jour du permis sont les mêmes que celles travaillées pendant votre formation au permis de conduire. :

- Respect du code de la route
- Connaissance du véhicule et capacité à remarquer les défauts techniques
- Maîtrise des commandes et de la manipulation du véhicule
- Capacité à assurer votre sécurité et celles des autres usagers
- Autonomie au cours d'un trajet
- Connaissance des notions basiques des premiers secours
- Capacité à conduire en respectant l'environnement, en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers

Système de notation et erreurs éliminatoires

Pendant le déroulement du permis de conduire, un examinateur agréé par la préfecture sera présent dans la voiture, ainsi que votre enseignant ou votre accompagnateur.

Vous serez noté sur un barème de 32 points, répartis selon une grille d'évaluation. Il faut obtenir au moins 20 points pour réussir l'épreuve. De plus, vous ne devez pas commettre d'erreur éliminatoire, comme circuler en sens interdit, griller un feu, etc. Si cela arrivait, peu importe le nombre de points obtenus, vous devrez repasser le permis.

2.3 Rôle de l'établissement d'enseignement

L'ASPEC vous accompagne dans chacune des démarches administratives à laquelle vous serez confrontée (inscription en préfecture, demande de dérogation éventuelle, inscription aux épreuves, tant théoriques que pratiques, demande d'obtention du titre, etc.).

En outre, l'ASPEC est en mesure de vous évaluer avant de vous lancer dans la grande aventure du permis (Evaluation « code ») et, conformément à la réglementation en vigueur, l'ASPEC vous évaluera avant de démarrer la formation pratique.

Enfin, l'ASPEC vous prépare à ces examens au travers d'une formation individualisée et conforme au référentiel en vigueur (REMC). L'ASPEC peut vous accompagner, si vous le souhaitez, à l'épreuve théorique et sera systématiquement à vos côtés pour le passage de l'épreuve pratique (obligation réglementaire d'être accompagné par un salarié de l'Auto-école).